

Bientôt UN PORT A COUPVRAY ?

NON Une « Enquête Publique Unique » titre l'avis préfectoral.

Unique ! effectivement pour présenter une *opération immobilière*, des immeubles de 4-5 étages, 260 logements les plus denses du village, la *destruction d'un paysage*, la *dérogation à la protection d'espèces de faune et flore sensibles*. Des logements qui seront sûrement les plus chers du secteur pour financer un bassin alibi d'un développement économique basé sur la mono-activité touristique. La commune vous présente un projet de port « fluvestre » ?? pour la fête sur les bateaux, une *nouvelle entrée de ville* ! Entrée de Marne la Vallée ! Un quartier moderne, jeune pour donner de la valeur au village du passé.

MAIS Il faut l'insistance de la Commissaire Enquêtrice, pour obliger la commune à un échange avec ses concitoyens et dévoiler la transparence revendiquée.

On nous explique que l'issue de cette Enquête Publique Unique est jouée d'avance puisque c'est d'Intérêt Majeur ! Un **PIG**, en le faisant croire inscrit dans l'OIN* et volonté de Disney et VNF*.

MAIS Cette Enquête est très peu accessible. Une consultation après 8 ans de publicité continue sur une image truquée (voiliers, vue arrière ?). En fait un projet de 263 logements dont les ¾ seront hors de prix afin de financer l'opération, plutôt destinés au placement financier de non occupants et la location meublée, et le quart social en note altruiste, mur anti-bruit ; dans un quartier dont l'accès est déjà très difficile en voiture et quasi impossible à pied, skate, trottinette ou vélo, d'où le contournement par la berge (non dans le dossier, non financé, confié au département).

Un dossier de 2000 pages, impossible à lire pendant la période des congés de Noël, pour la Bonne Année ! Avec des mairies partiellement fermées !

Sur internet : des pages à charger, impossibles à lire sur la tablette de 10pouces fournie par la préfecture avec des plans A3 ou A0, 255 fichiers, charger 481 pages pour la réponse à l'Autorité Environnementale.

Intérêt Général pour VNF ? Mais qui fait des réserves sur la consolidation des berges qui est une condition de la Convention d'Occupation Temporaire à établir.

Intérêt Général pour l'activité touristique, objectif de développement essentiel ? Qui devait ne pas déranger la population résidente, le tourisme étant ciblé sur le Parc Disneyland.

Intérêt Général Economique ? Acquérir un terrain à l'euro symbolique le classer en zone équipement public pour le protéger et le conserver en espace vert du complexe sportif et paysager, puis le céder pour creuser la darse du port, c'est de l'économie au préjudice de la Région et de l'Etat !

Intérêt General sociétal en terme d'accès au logement, faire passer le foncier de quelques euros à 5 Millions, c'est faire profiter des promoteurs de marges confortables avec des prix élevés au final.

- ❖ OIN > Opération d'Intérêt National (Convention Disney) avec PIG 1987
- ❖ VNF > Voies Navigables de France, gestionnaire des voies d'eau dont et canaux
- ❖ AB2CVE > Association Bourg de Coupvray Cadre de Vie Environnement.